

Informations aux actionnaires de Credit Suisse Index Fund (Lux)

Credit Suisse Index Fund (Lux)

Société d'investissement à capital
variable de droit luxembourgeois

5, rue Jean Monnet,
L-2180 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 167.524

(la «**société**»)

Les actionnaires de la société sont informés par la présente de la décision du conseil d'administration de la société (ci-après le «**conseil d'administration**») de suspendre l'émission, le rachat et la conversion des actions de tous les compartiments et de toutes les catégories d'actions de la société le 2 janvier 2018, conformément à l'article 21 des statuts de la société. Cette décision fait suite au fait que le 2 janvier est un jour férié officiel dans le domaine des devises en Suisse, d'où une disponibilité limitée pour le négoce sur les marchés des devises en CHF.

Les actionnaires de la société sont donc informés par la présente que, nonobstant toute disposition contraire dans le prospectus de la société, Credit Suisse Fund Services (Luxembourg) S.A., désignée par Credit Suisse Fund Management S.A. comme administration centrale de la société, ne traitera aucune demande de souscription, de rachat ou de conversion des actions de la société le 2 janvier 2018 et que les demandes de ce type reçues à cette date seront considérées comme ayant été reçues à la date de négociation suivante, soit le 3 janvier 2018.

Luxembourg, le 29 décembre 2017

Le conseil d'administration